

Quelques jalons historiques de notre développement

Mgr Jean Langevin

Mgr Jean Langevin, évêque de Rimouski, décrivait en 1882 la marche de la colonisation dans l'Est du Québec: "...de sorte que l'on peut dire sans exagération que le territoire formant le diocèse est un de ceux où la colonisation a fait le plus de progrès durant les dix dernières années, et où la population a le plus rapidement augmenté, d'après les recensements officiels." (1)

Si effectivement la population totale de l'Est du Québec a légèrement augmenté pendant cette période, il n'en demeure pas moins que pour une région de colonisation, nous avons connu une perte nette de cinquante mille (50,000) habitants, qui nous ont quittés pour ne plus jamais revenir et ce, en trente ans (de 1870 à 1900).

C'est peut-être pour cela qu'un homme comme Langevin rêvait d'un peuplement à outrance qui défiait la réalité: "D'après une exploration faite le printemps dernier les terres sont excellentes dans une immense plaine qui s'étend depuis le côté nord-est du Lac Témiscouata à perte de vue vers le comté de Rimouski." (2)

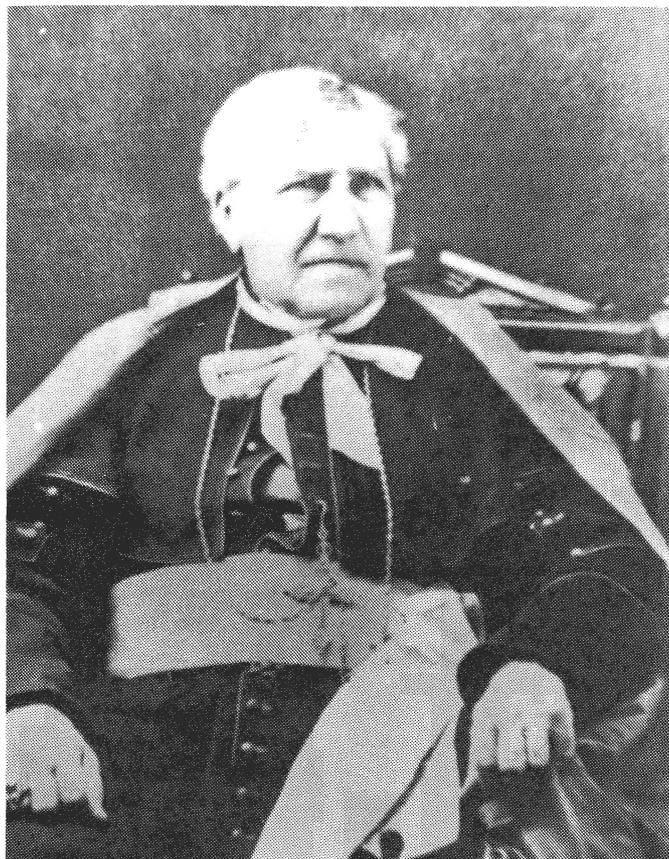
(...) "Quant au comté de Gaspé, les progrès de la culture y ont été jusqu'à présent notablement retardés par le peu de goût des gens pour cette belle occupation, et par leur attachement trop exclusif à la pêche. Cependant il y a amélioration sous ce rapport, et l'on paraît enfin sur le point d'exploiter convenablement les magnifiques terres qui se trouvent soit au sud soit au nord des montagnes de Percé. Si le gouvernement se décidait à ouvrir un grand chemin central à travers la péninsule gaspésienne, depuis Causapscal jusqu'au Bassin de Gaspé, quel vaste champ il offrirait à la colonisation! Dans cet immense territoire, on compterait bientôt sans doute 30 à 40 paroisses." (3)

Comme quoi nul n'est prophète en son pays.

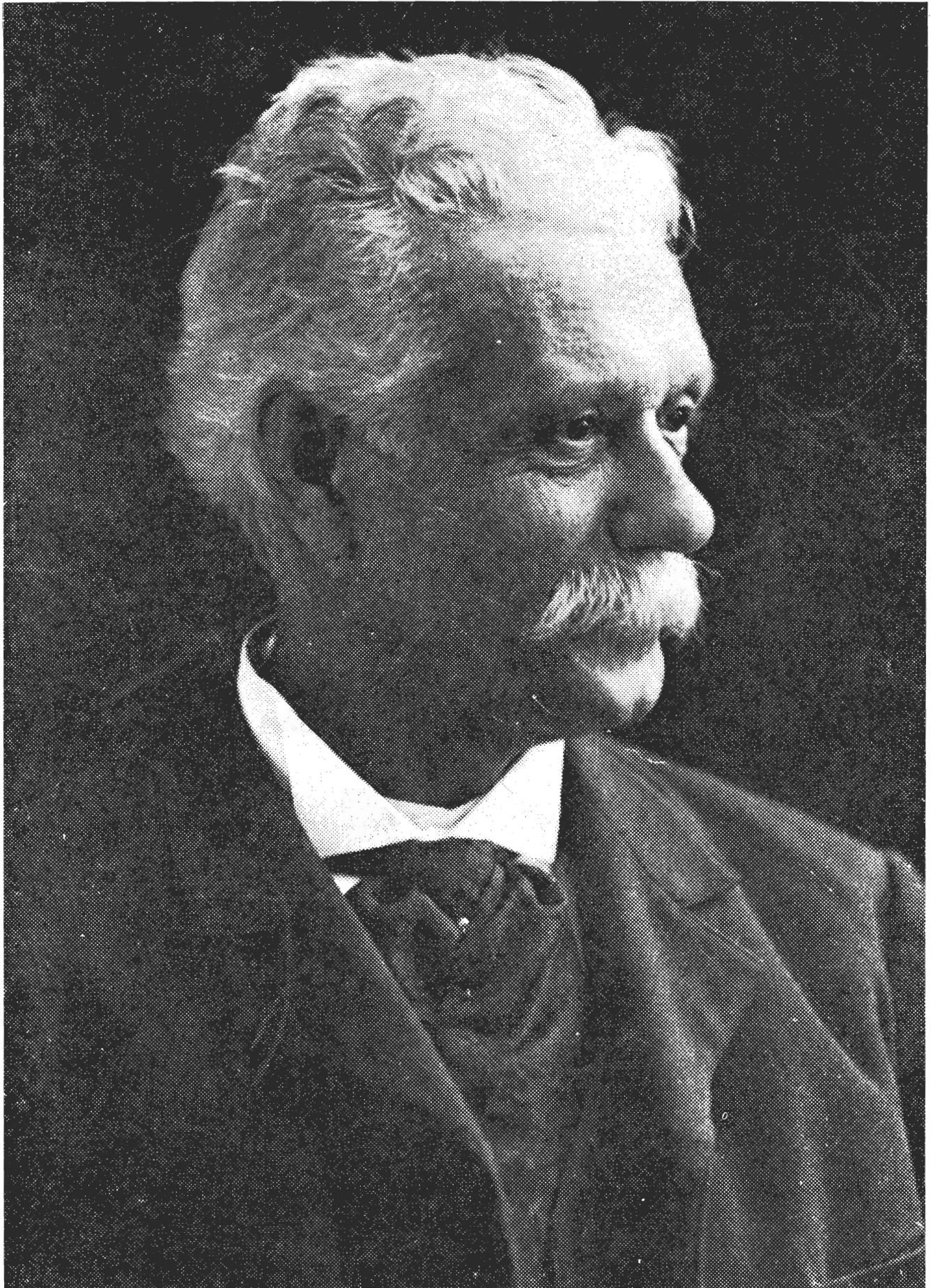
J.C. Langelier et C.E. D'Amours

Même les fonctionnaires, déjà, entrent dans la danse. Écoutons deux d'entre eux: J.C. Langelier et C.E. D'Amours: "...quand les colons sont de bonne foi, industriels, le gouvernement leur donne toutes les facilités possibles pour les remplir et se montre très peu exigeant pour ce qui regarde la régularité dans le service des versements sur le prix d'achat. Il est donc très facile de s'établir sur un vaste domaine dans la Gaspésie. Ainsi un père de famille qui a deux grands garçons peut prendre un lopin de six cents acres, deux cents acres pour lui-même et autant pour chacun de ses fils, le tout pour \$120 ou \$180 puisque les terrains se vendent presque partout de 20 à 30 cents l'acre. Dans les endroits où il y a des octrois gratuits, il peut s'emparer de ce domaine absolument pour rien. **Et ces terres sont fertiles, des plus faciles comme des plus avantageuses à cultiver.** "Il n'est pas douteux, dit M. le commandant Lavoie, que les comtés de Gaspé et de Bonaventure seraient aujourd'hui les plus riches du pays si l'opulent marchand et le pauvre pêcheur avaient compris

autrefois, comme ils le comprennent à présent, de quelle importance pouvait être pour eux et pour la nation entière la mise en exploitation de leurs terres si éminemment bonnes et qui peuvent être aménagées si aisément, grâce à l'abondance de l'engrais animal. La population de cette partie du pays, dans laquelle dix arpents de terre feraient vivre une famille nombreuse, tandis que cent arpents ne suffisent pas toujours dans le voisinage des villes, est pauvre pour la plupart par suite de son aversion pour les travaux des champs... L'expérience montrera aux Gaspésiens que par l'agriculture ils peuvent acquérir l'aisance," et il aurait pu dire sans faire erreur, la richesse. "Cette région, ajoute-t-il dans son rapport pour 1876, qui comprend une étendue de côtes de deux cent vingt-quatre milles, offre partout les plus grands avantages possibles pour la pêche. **Le sol, qui est l'égal des meilleures terres qu'on puisse trouver dans notre pays, possède des avantages qui ne se rencontrent nulle par ailleurs, et le colon peut trouver dans la terre comme dans la mer une abondante quantité de nourriture et devenir riche en peu d'années s'il sait diviser convenablement son travail et ses opérations."**



Langevin, Jean (1er évêque de Rimouski)



"Arthur Buies." In *La Semaine à Radio-Canada* du 5 au 11 février, 1966, vol. XVI, no 20. Copyright: Société Radio-Canada.

En effet, si le colon de la Gaspésie procède avec méthode et partage convenablement son temps entre l'agriculture et la pêche, de manière à ne se livrer à celle-ci que dans les moments où l'agriculture, les travaux de la ferme ne requièrent pas son temps et ses labeurs, il peut faire beaucoup d'argent en très peu de temps. Une grande partie des pêcheurs, négligeant la culture de leurs terres, ne peuvent pas en tirer ce dont ils ont besoin pour vivre et dépensent ainsi tout le produit de leur pêche; mais s'ils soignaient leur culture, elle les ferait vivre dans l'aisance, et ce qu'ils gagneraient à la pêche, dans les mortes saisons, serait du surplus qu'ils pourraient chaque année mettre de côté et accumuler ainsi une jolie petite fortune. Un cultivateur laborieux et intelligent peut dans le cours de l'été et de l'automne faire chaque année de \$250 à \$300 par la pêche, sans le moins du monde négliger sa culture.

Est-il ailleurs un seul endroit qui offre pareil avantage au colon et à l'émigrant européen?

“Du sommet de la montagne des Squateck, on ne peut regarder la forêt immense sans penser qu'il y a là peut-être suffisamment pour enrayer la marche progressive d'une plaie nationale qui menace de se gangrener dans les comtés de Témiscouata et de Rimouski: l'émigration.

Quand cette région sera ouverte à la colonisation, quand des routes seront poussées partout des anciennes seigneuries jusqu'au centre du plateau prédestiné des Alleghanies; quand des colons décidés et intelligents se seront enfoncés dans la forêt, au delà de la ligne des hauteurs fermant le sud, alors les jeunes gens, nos fuyards d'aujourd'hui, ceux qui vont dépenser leur énergie et leur vie sur un sol étranger dans l'atmosphère empoisonnée des manufactures, auront l'ambition de se faire un chez-eux près du St-Laurent et de leur famille, et ils s'enfonceront dans la forêt avec joie, le coeur chaud d'amour pour la patrie canadienne.” (5)

A en croire ces derniers, nous nous retrouverions avec plus de colons enracinés dans notre terroir que d'arbres qui y poussent.

Arthur Buies

Même notre écrivain national de l'époque, Arthur Buies, se met de la partie: **“La vallée de la Matapédia, comme nous l'avons dit ci-dessus, comprend une superficie d'environ 1300 milles. En y ajoutant la région de Témiscouata, qui l'avoisine immédiatement et qui se développe sur une étendue de deux mille trois cent milles, on peut dire que cette importante fraction de notre pays forme une région agricole, remarquablement fertile, d'à peu près 3600 milles en superficie. (...)**

Dans les chiffres que nous venons d'indiquer, relativement à la région du Témiscouata, nous sommes restés entièrement dans la province de Québec, et nous avons calculé l'étendue de cette région dans les limites comprises entre le lac Témiscouata à l'ouest, la frontière de la province au sud, les premiers cantons des comtés de Témiscouata et de Rimouski au nord, enfin le bassin proprement dit de la Matapédia à l'est. Cela nous



Photographe: L.I. Rioux. Donneur: J.L. Rioux. Les années “20”.

donne comme on vient de le voir, une superficie de 2,300 milles carrés dont la quantité de terre arable a été évaluée par un arpenteur à un peu plus de 1,300,000 acres et peut nourrir à l'aise une population de 200,000 agriculteurs”. (6) (...)

“Avant tout, emparons-nous du sol; tout l'avenir de notre race est là; soyons un peuple d'agriculteurs, et nous ne tarderons pas à devenir une nation, de simple nationalité que nous sommes encore. C'est dans la terre qu'est la force, que sont les ressources suprêmes; c'est par elle que tout se renouvelle et se féconde; les habitudes et l'éducation agricoles font les races viriles; nous avons devant nous un domaine illimité où nous pouvons croître et multiplier à l'infini; sachons tirer parti du don magnifique que nous a fait une généreuse Providence.” (7)

Est-il vraiment dommage que ces envolées lyriques soient restées lettre morte?

J.-P. Tardivel

Autre écrivain, ultramontain celui-là, Jules-Paul Tardivel: “Cette belle région longtemps ignorée, ou plutôt mal appréciée comme pays de colonisation, commence à être connue et estimée comme elle mérite de l'être. Les colons y arrivent de toutes les parties du Canada et même des Etats-Unis; et tous ceux qui ont tant soit peu d'énergie et de persévérance réussissent à se créer en quelques années un chez soi fort enviable.

“Ah! si nos jeunes gens des vieilles paroisses, au lieu de gagner les centres industriels des Etats-Unis, voulaient prendre des lots dans cette belle vallée de la Matapédia, qu'ils feraient preuve de clairvoyance et de patriotisme! De clairvoyance, parce qu'ils assureraient leur propre avenir avec la moitié des peines et des labeurs qu'ils dépensent en pure perte là-bas. De patriotisme, parce que, tout en travaillant ici pour eux-mêmes, notre chère province de Québec profiterait de leurs efforts.”

Et d'ailleurs, quels meilleurs témoignages pouvons-nous invoquer que ces belles paroisses qui ont surgi du sol comme par enchantement, depuis une quinzaine d'années, et se sont développées si rapidement." (8)

Sans commentaire.

Alfred Pelland

Quelques années plus tard, en 1912, Alfred Pelland, fonctionnaire, parle du colon-forestier: "Les colons qui s'établissent dans les régions nouvelles et qui ont certains moyens de subsistance font mieux de consacrer **tout leur temps au défrichement de leurs lots; ils seront plus vite en mesure de vivre du revenu de leur terre, mais ceux qui sont obligés, pour assurer la vie de leur famille, de chercher du travail, trouveront, dans les nombreux chantiers qui se font tous les hivers, à gagner de vingt à trente piastres par mois. Pendant la saison de l'été, ils peuvent avoir de l'emploi à la confection des chemins du gouvernement. On paye pour ces travaux \$1.25 par jour en moyenne.**

Une autre source de revenus pour le colon, est la vente du bois de service fait dans le défrichement, aux marchands de bois qui paient de bons prix. Cette industrie est d'autant plus rémunératrice pour le propriétaire d'un lot, que ce lot est bien boisé et libre de toute redevance au gouvernement. En somme, les moyens de subsistance sont multiples dans les forêts. Chaque année il est payé aux colons par les propriétaires de limites en achat de bois, salaire et pour la coupe et le transport des billots plus de cent mille piastres valant.

Trois grandes ressources, l'agriculture, l'ouvrage des chantiers et la vente de son bois, en tenant compte des restrictions que la loi impose, contribuent à la prospérité du colon". (9)

Comme quoi la propagande officielle se fait plus réaliste... le temps d'un essai.

"Nous n'aurions jamais cru que la Gaspésie fut aussi favorable à l'agriculture si nous n'avions vu de nos yeux les produits du sol de cette région.

"Les légumes de toutes sortes sont de toute beauté. Nous avons nous-même pesé des patates de 2 1/4 lbs, des navets de 32 pouces de circonférence, des betteraves énormes, de superbes carottes, de beaux panais, des choux de 15 à 20 lbs, etc., etc.

"Les céréales sont de fort bonne production; nous avons nous-même compté 142 grains d'avoine sur la même tige, de l'orge bien mûrie, que dis-je, même du blé d'excellente qualité, etc., etc.

"On cultive de très belles pommes au Bassin de Gaspé. Le bétail est bon en général, cependant la race porcine est d'une infériorité notoire.

"Le climat de la Gaspésie est donc très favorable à l'agriculture; en effet, les plaines si bien arro-

sées par de nombreuses rivières sont protégées par de très hautes montagnes, et la nature a voulu que la végétation y fut d'autant plus rapide que la belle saison y est un peu moins longue que dans les Cantons de l'Est.

"Comme les pêcheries semblent diminuer et que d'ailleurs la population augmente, les regards se tournent naturellement vers la culture de la terre, et chaque famille aura bientôt un certain nombre de bras à offrir au sol." (10)

Chassez le naturel...

Hormidas Magnan

"Sainte-Paula. (B. de P. "Val-Joubert."). Cette mission a été fondée en 1921 dans le canton de Matane. Ce groupe de colons, qui compte déjà une population de 176 âmes, est desservi de Sainte-Marie-de-Sayabec. La chapelle est à peu près à 8 milles de la station de Sayabec. Tous les dimanches les colons ont la messe.

Le sol du canton de Matane est généralement bon. Il se trouve encore des lots disponibles dans tous les rangs de la mission. Celle-ci possède une école, un magasin, un moulin à scies, etc. Quelques terres, en partie défrichées, sont aussi à vendre par des particuliers à de bonnes conditions." (11)

Ce qui était terre agricole pour Hormidas Magnan en 1927 revenait à la sylviculture dans les années soixante-dix.

"Jetté. (Canton). Une colonie, comprenant une quarantaine d'âmes, a été fondée en 1920 dans le canton de Jetté. Elle est desservie par le curé de la paroisse de St-Léon-le-Grand.

On dit beaucoup de bien de cette région de colonisation. Le site de l'église sera probablement entre les rangs III et IV du canton de Jetté, à 7 milles de St-Léon-le-Grand et à 14 milles de la station d'Amqui, sur le parcours du chemin de fer Canadien National.

Cette future mission comprendra les 5 ou 6 premiers rangs du canton de Jetté. Le sol, très fertile, bien arrosé, et égoutté naturellement, ne contient que très peu de cailloux. Le département de la colonisation est à faire construire un chemin central pour relier cette mission à Saint-Léon-le-Grand. Cet endroit semble tout spécialement exempt des gelées, fléau des premiers défrichements.

On y trouve une école avec une population d'une soixantaine d'âmes. Quelques fermes en partie défrichées sont à vendre à de bonnes conditions. On peut s'adresser au curé de St-Léon-le-Grand pour avoir des renseignements détaillés sur cette mission." (12)

Excellentes terres agricoles, nous dit Magnan, mais fermes à vendre...?

Magnan toujours, en 1927: "Val d'Espoir. (Saint-Antoine). Dans l'arrière-partie des paroisses de Percé et de Cap-d'Espoir, il y a une étendue

considérable de belle et bonne terre arable, où il y a place pour deux grandes paroisses. Ce territoire, tout à fait recommandable aux colons, est situé dans le canton de Percé. Le sol est excellent; il ne s'y trouve pas de roches et le défrichement est facile à faire.

Déjà une chapelle a été construite sur le lot 33 du rang V du canton de Percé. On y trouve 2 écoles, 2 moulins à scies, un magasin, etc. La population actuelle est de 125 âmes." (13)

La population actuelle (1979) est toujours d'une centaine d'âmes.

Mgr Georges Courchesne

L'évêque Georges Courchesne entre en scène à son tour. Notez le discours plus articulé que celui de Langevin.

Question de colonisation

"Vous aurez noté, au rapport des journaux, les encourageantes conclusions des études du congrès de Colonisation tenu à Rimouski, les 4 et 5 juin dernier. Je me borne à en signaler quelques-unes. D'abord il me semble admis que la meilleure partie du territoire du diocèse reste à ouvrir à la colonisation et il n'est peut-être pas excessif de penser que la population rurale de notre région pourra y trouver de quoi doubler ses effectifs. Le sud-est du comté de Témiscouata, justement cette région qu'une respectueuse mais ferme opposition du clergé aura sauvée du déluge, passe pour offrir des terres comme il y en a peu dans le reste du diocèse: riche dépôt d'alluvion, avec les avantages du climat du versant sud de nos Monts Notre-Dame." (14)

(...) "Il est tout probable qu'il y a, sur la rive gauche du haut de la rivière Rimouski, un territoire qui doit rester en forêts entre les mains du Gouvernement, avec loyer annuel à telle compagnie avec qui il plaira à l'Etat de traiter. Mais il est également probable que, sur la rive droite, et jusqu'aux limites de la seigneurie du lac Métis, récemment agrandie autour du lac Intérieur par une décision du Conseil Privé à laquelle il fallait s'attendre, il y a de vastes domaines à ouvrir à l'agriculture de l'avenir. Derrière Saint-Blandine et Saint-François-des-Hauteurs, les indications obtenues jusqu'ici nous permettent de prévoir une poussée de notre excellent monde jusqu'aux frontières du Nouveau-Brunswick. Notre population catholique pourra alors tendre la main à ceux des nôtres qui y sont déjà passés.) Et la question des écoles s'y règlera dans le sens de la liberté, pour le plus grand bien du pays. Il n'y a rien d'exagéré et de prétentieux à rappeler que nos bonnes gens font excellentement, partout où on ne les en empêche pas, ce double travail pacifique: ils ouvrent des terres à la culture et ils implantent avec eux, ou ils conquièrent, s'il le faut, la liberté scolaire et le libre exercice des droits des parents en matière d'éducation. Les plus intelligents de nos frères séparés finissent toujours par reconnaître ce double service rendu par nos organisations paroissiales à la patrie canadienne.

Et je n'ai encore rien dit des doublures possibles dans la région de la Matapédia, non plus que des merveilles que l'on apporte des plateaux du comté de Ma-

tane. Il semble bien que la marche vers la partie cultivable de l'intérieur de la Gaspésie devra encore s'opérer en grande partie par les fils de nos défricheurs et de nos cultivateurs. S'il est difficile de transformer les fils de pêcheurs en colons, je ne me résigne pas à penser que notre peuple renoncera à sa vocation de terrien." (15)

Car nous devons compter, comme par le passé, avec une catégorie de défricheurs qui paraissent accomplir une tâche nécessaire, mais qui ne sauraient faire autre chose. C'est une avant-garde. Quand sa fonction est accomplie, elle apparaît comme parasitaire, et c'est ce qui désole ceux qui aimeraient voir les défricheurs se transformer en cultivateurs, chose aussi difficile que d'adapter des fils de pêcheurs à l'agriculture. Je crois bien qu'il faut subir cet inconvénient. Mais il n'en faudrait pas conclure à l'inutilité de penser à la colonisation. Nous avons, je pense, le droit de demander à ceux qui ne croient pas à l'avenir de rien, de se contenter d'être inutiles et de n'aspirer point à nuire aux bons travailleurs.

Mais la précipitation serait imprudente. D'ici à ce que l'on ait trouvé le moyen de doter notre sud d'une ligne de chemin de fer parallèle au chemin de fer National et qui plongerait ensuite dans le cœur de la Gaspésie, beaucoup sont d'avis que nous avons une tâche toute indiquée et qui est de fortifier nos centres ruraux déjà ouverts." (16)

"Je crois que ce printemps est favorable à un effort concerté qui aille au devant de ces bonnes volontés. On peut s'y mettre sans illusions. Supposons que 20% ou 10% seulement de ceux que vos comités de colonisation essaieront de placer, persévéreront: j'estime que c'est un résultat qui vaut qu'on se dérange. Nos gros bourgs, pas plus que les grandes villes, n'ont guère besoin de recrues qui leur viendraient, pour la vie de journaliers, de nos familles de cultivateurs.

Faites donc de nouveau le comput des sujets qui ont réellement le talent et le caractère requis pour la professions d'agriculteurs. Que ces listes soient en disponibilité chez chaque curé et chez le vicaire forain. Puis qu'une copie soit adressée à chacun de nos missionnaires de colonisation, avec une pétition auprès de l'autorité compétente, afin que les officiers civils reçoivent l'ordre de collaborer avec nos comités paroissiaux et décanaux. D'ici à la fonte des neiges, nous pouvons avoir un tableau complet des disponibilités. Entre temps, j'ai demandé aux officiers civils d'étudier leur carte des lots." (17)

On ne semble pas trop apprécier chez nos élites du temps ces travailleurs forestiers, bactéries nuisibles à l'accomplissement de la grande oeuvre de colonisation.

M. Jean-Baptiste Côté, dans un article paru dans **L'Echo du Bas Saint-Laurent**, confirme les dires de Courchesne:

"De temps immémorial on s'est habitué à considérer le chantier comme un accessoire indispensable à notre vie économique. Il n'a fallu rien moins qu'un événement tel que la crise qui a mis en relief les infirmités

dont souffre la société, pour nous faire revenir de cette erreur.

Loin d'être un accessoire indispensable, un organe utile, le chantier est une excroissance malsaine, un abcès purulent aux confins de la société organisée, et si cette crise a pour effet de le faire disparaître ou même de le modifier elle aura été un bienfait. (...)

L'homme du chantier n'est pas un défricheur, encore moins un agriculteur. Il vit de la forêt, pas du sol. C'est ce qui fait que la colonisation est si lente et si difficile dans les régions situées à proximité du chantier.

Le colon qui va au chantier n'a ni le loisir ni le souci d'améliorer son bétail laitier et son système de culture. Durant la plus grande partie de l'année la femme est seule à la maison avec les enfants pour faire toute la besogne. Le bétail est mal soigné, négligé. Il ne se fait pas défrichage.

La forêt prend l'homme de bonne heure à l'automne et le garde jusqu'au printemps. Ensuite il fait la "drive".

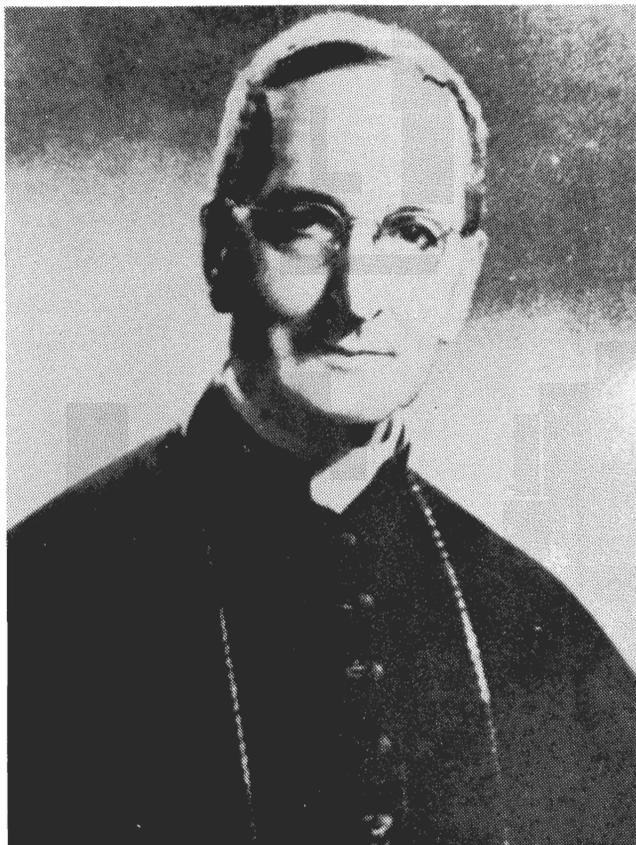
Après la "drive", avec sa "paie" en poche, il n'est pas beaucoup en train de s'atteler à la tâche des semences. Il n'a ni le goût ni le temps d'en

faire." (18)

Raoul Blanchard

Le géographe Raoul Blanchard, lui, préfère les mesures concrètes. Cet extrait, daté de 1935, en fait foi:

"L'instabilité que nous avons constatée dans les genres de vie actuels de la Gaspésie nous indique suffisamment que l'évolution commencée dans la seconde partie du XIXe siècle, sous l'influence de l'ouverture du pays à la vie moderne, de l'augmentation rapide de la population, de l'avènement de l'industrie du bois, n'est pas terminée. La presque île de Gaspé est beaucoup plus riche et mieux exploitée qu'autrefois; ses habitants vivent plus confortablement; pourtant **le pays est en crise**. Crise d'ordre géographique tout au moins, en ce sens que les nouveaux genres de vie tendent à se faire concurrence et même à se détruire les uns les autres. Ceux qui sont le mieux adaptés aux ressources permanentes du pays, ceux de pêcheur pur et d'agriculteur pur, sont fortement contaminés par une industrie encore désordonnée et anarchique; celui d'ouvrier d'industrie, vivant l'hiver aux chantiers et l'été au moulin (ou au moulin toute l'année), est encore mal assis, exposé à des chômages et à des déracinements. Comme résultat, ce fait qu'un pays, dont une faible partie seule est activement exploitée, ne peut suffire à nourrir ses habitants; le précieux avantage d'une forte natalité transformé par là en une cause de gêne, presque de détresse, et aboutissant à un intense mouvement d'émigration.



Courchène, Georges, Mgr. (1928-1950). (Rimouski (Personnalité).



St-Thomas-de-Cherbourg. Juillet 1979.

Ce n'est guère le rôle d'un géographe d'indiquer des remèdes et de formuler des règles pour un redressement. Cependant en étudiant les causes d'un mal, on est fatalement amené à discerner des améliorations possibles. La plupart de ces améliorations ont d'ailleurs été déjà vues et on a tenté de les mettre en pratique. Il est certain que la pêche appuyée sur une agriculture "domestique" peut faire vivre son homme, lui donner l'aisance, à lui et à beaucoup d'autres, à condition de continuer et de développer l'éducation professionnelle et sociale des pêcheurs, déjà commencée. L'agriculture indépendante est peut-être plus malade; là un vigoureux effort coopératif est nécessaire, à l'exemple de ce qui a été réussi pour la vente des agneaux, la fabrication et l'écoulement du beurre. Sur la côte Sud, on peut essayer de tirer parti des conditions climatiques, qui imposent un retard aux fruits et aux légumes, ce qui permet de les lancer sur le marché au moment où celui-ci commence à manquer de produits frais, en fin de saison. Le travail du bois, chantiers et moulins, est en pleine réorganisation, et il n'y a qu'à en attendre les effets. Enfin, il faut ouvrir l'intérieur. Il y a de grandes chances qu'on puisse trouver là, comme le long de la Matapédia, des territoires où la colonisation terrienne pourra se développer, épaulée par le travail du bois, territoires qui pourraient pendant cinquante ans absorber l'excédent de la population et conserver ainsi à la Gaspésie son trop-plein d'humanité. Une voie ferrée et de bonnes routes, aboutissant à Gaspé devenu un vrai port, pourraient obtenir en ce sens les plus heureux effets. Mais tout cela sous réserve de ne pas entrer en conflit avec des facteurs psychologiques, qui ne sont plus du ressort de la géographie." (19)

Esdras Minville

Esdras Minville, économiste, ne perçoit pas le Québec comme une terre à coloniser coûte que coûte:

"Quoi qu'il en soit, il convient d'insister sur le fait suivant: la province de Québec, avec une superficie totale de 335 millions d'acres, dont 33 à 43 millions d'acres seulement sont de terre arable, n'est pas le pays essentiellement agricole qu'une propagande bien intentionnée mais assez mal informée tente de nous faire croire. Quand on nous parle de territoires immenses à coloniser, on a parfaitement raison, si on considère la question d'une façon absolue, puisqu'il s'agit de dix à vingt millions d'acres à défricher, soit de cent à deux cents mille lots de cent acres. Mais cela devient beaucoup moins vrai quand on considère que dans l'ensemble le sol du Québec n'est propre à la culture que dans une proportion de dix à treize pour cent au maximum. A cet égard, Québec est la province la plus mal partagée du Canada après la Colombie." (20)

Le rêve passe... !

Chambre de commerce de Rimouski (1908-....)

Dès 1931, la Chambre de commerce souhaite l'avènement d'un développement régional autre que la colonisation. En effet, un long article paraît dans le **Financier Times** de Montréal, faisant état des richesses

naturelles, des infrastructures existantes, d'un quai en eau profonde qui pourrait assurer pour notre région un développement économique très intéressant. En 1936, dans un cahier intitulé "Ebauches monographiques", la Chambre de commerce de Rimouski donne un tableau des réalisations et des projets afin de faire de notre région une région économiquement viable.

Voici la reproduction d'un de ces articles des plus révélateurs:

"POSSIBILITÉS INDUSTRIELLES DE RIMOUSKI par A. Matte, ingénieur-chimiste

Verrons-nous jamais notre région s'industrialiser? Sans que j'ai jamais eu besoin de soulever la question, il m'est bien souvent arrivé de discuter avec des gens qui avaient eux-mêmes abordé le sujet, et d'entendre des propos qui eussent pu me rendre bien pessimiste. A-t-on jamais vu, me disaient ceux-ci, a-t-on jamais vu la grande industrie s'établir ailleurs que dans les régions industrielles? Peut-on concevoir une industrie minière ailleurs que dans une région de mines? Qui pourraient décider le manufacturier à s'établir ailleurs que dans les centres populeux et les mieux pourvus de moyens de communication, où celui-ci est en mesure de résoudre plus aisément le problème de distribution de ses produits? Et que sais-je encore?

Mais pourtant il me semble que nous sommes en droit d'être optimiste, et qu'en outre nous avons le devoir d'agir en optimistes. Qu'est-ce à dire? Ce n'est pas mon intention de me risquer à la tâche de tracer ici un programme d'action au complet, mais je voudrais cependant souligner un point qui me paraît de toute première importance. C'est que pour s'assurer le succès dans l'industrie, il ne faut pas hésiter à s'en rapporter à des compétences et que partant, il ne faudrait rien négliger pour que surgissent parmi nous des hommes compétents dans les différentes branches de l'industrie.

Tout d'abord, nous pouvons être fiers de notre vieux Rimouski. Centre éducationnel, politique et religieux — pour la région s'entend — où en outre, l'industrie du bois s'est établie sur une grande échelle. Mais est-ce à dire que nous devrions — ou peut-être — nous soyons contraints de nous en tenir là? Que non. Qui n'avance pas, recule. Oh j'entends bien qu'on s'écrie: si vous voulez aider au développement de la région, veillez à promouvoir l'agriculture. Fort bien, mais si l'industrie est le principal facteur de développement dans certaines régions, qu'on est convenu de considérer comme mieux favorisées, est-ce à dire qu'en d'autres endroits elle ne doit pas suivre de près et même marcher de pair avec l'agriculture? Même si l'agriculture a l'avantage des grands marchés coopératifs organisés, il appréciera encore plus celui d'être à proximité des centres populeux où l'argent circule et où il vendra directement et à meilleur compte.

Or on a senti le besoin d'améliorer les méthodes en agriculture, et effectivement on a multiplié les écoles et les experts pour faire connaître et populariser des méthodes plus rationnelles, de sorte que celui qui voudrait s'en tenir à la vieille routine dans l'industrie laitière, par

exemple, aurait beaucoup à souffrir de la concurrence d'un voisin plus progressif. Et pourquoi en serait-il autrement dans l'industrie? Il n'y a aucune raison pour que nous ne puissions nous attendre à voir l'industrie s'épanouir chez-nous comme ailleurs et devenir une aide précieuse au développement de l'agriculture, lorsque nous aurons parmi nous des hommes, des nôtres de préférence, suffisamment renseignés dans les différentes branches de l'activité industrielle ou suffisamment entraînés dans les différents arts et métiers que nous avons jusqu'ici délaissés comme s'ils étaient l'apanage exclusif "des gens de par en haut".

Les grandes métropoles n'ont jamais été l'oeuvre d'un jour, et l'on n'a jamais vu qu'à un endroit propice on ait, tout d'un coup, construit d'immenses docks en prévision d'un port de mer futur. Au contraire après des débuts plutôt modestes, un centre a pris de l'importance pour progresser ensuite rapidement par l'avènement d'une série d'industries dont l'une favorisait l'arrivée des suivantes. C'est qu'en tout le facteur opportunité compte pour beaucoup, et que le succès est à ceux qui savent distinguer les véritables opportunités au milieu de tous les projets plus ou moins cohérents que les moins avisés peuvent faire.

Et quels sont les artisans des progrès ainsi réalisés au moment opportun? Il faut d'abord l'homme d'affaire rempli d'initiative, et les hommes d'affaires arrivés le sont tous; mais il faut qu'il soit aidé par des techniciens à la page, qu'on me permette l'expression, par des hommes compétents, c'est-à-dire ayant une formation suffisante pour être en mesure de suivre et de comprendre les développements industriels réalisés ailleurs, dans le genre d'entreprise concerné. On comprendra alors qu'une telle combinaison puisse conduire à des entreprises qui arrivent au moment opportun en des régions où jusque là, les possibilités paraissaient bien problématiques.

Au jour de notre fête nationale, un grand saint vient présider à nos manifestations patriotiques et il y vient accompagné de son mouton. Touchant symbole de la véritable signification n'est malheureusement que trop souvent masquée par des analogies et certains rapprochements entre le caractère de cet animal et le nôtre de canadien-français. On connaît la résignation proverbiale du mouton à se laisser tondre ou simplement à ne pas revendiquer ses droits de priorité sur certains coins de pâturage dont un voisin plus entreprenant vient s'emparer sans façon; et encore avec quel empressement tout le troupeau ira s'engager dans quelque mauvais pas à la suite de celui qui aura initié le mouvement. Sans qu'on ait besoin d'être bien malicieux, n'est-ce pas un peu ce qu'on remarque chez-nous? L'artisan étranger peut travailler en toute sécurité et nous vendre le fruit de son labeur sans craindre la concurrence que nous pourrions lui faire, précisément chez-nous. Mais qu'un des nôtres ait seulement l'idée d'ouvrir une manufacture "d'overalls" ou de manche de hache et qu'il y trouve momentanément son profit: que d'imitateurs à sa suite! Et dans quelles conditions lamentables ses propres compatriotes lui font concurrence! Conséquence: l'entreprise est vouée d'avance à l'insuccès et les manches de hache nous viennent de ... "de par en haut", enfin...

A quoi cela tient-il? Au manque d'initiative? Au manque d'imagination? Manque de connaissance tout d'abord. Formons plus d'hommes compétents, entraînons les nôtres à s'instruire dans le champ si vaste des possibilités industrielles de notre époque et alors chacun pourra exercer son activité propre, suivant ses goûts personnels, et cela avec une maîtrise qui ne craindra pas et partant prévendra la concurrence de troisième classe. Et quand Saint-Jean-Baptiste apparaîtra avec son mouton, il n'y aura plus d'équivoque dans le symbolisme attaché à cette figure". (21)

Ce texte ne fait que prouver que l'on rêvait de grande industrie en 1936. Mais qu'en est-il des réalisations concrètes sur ce plan? Il faut dire, qu'à cette époque, la Chambre de commerce est dirigée par nul autre que le capitaliste Jules A. Brillant pour qui développement signifiait développement des infrastructures, des services publics et non pas développement industriel.

Joseph Risi

L'économiste Joseph Risi, dans ce court extrait daté de 1937 propose un développement intégré des ressources, première ébauche d'une conception régionale du développement:

Disons immédiatement que les gaspésiens et les madelinots ne seront jamais des millionnaires, les particularités, topographiques et géographiques seront toujours un obstacle presque insurmontable à leur émancipation économique; de plus, la mer est parfois parcimonieuse et la qualité de la terre laisse à désirer, surtout dans certaines parties de la Gaspésie. Cependant, par un développement harmonieux et coordonné de **toutes** les ressources: la mer, la terre et la forêt, il est possible de les arracher des griffes des grandes compagnies et des organisations commerciales qui les exploitent depuis deux siècles de la façon la plus honteuse, et de leur assurer non seulement l'indépendance économique, mais une certaine aisance à laquelle ils ont droit aussi bien que leurs frères qui habitent des régions plus favorisées au point de vue des possibilités de production et des marchés." (22)

Conseil d'orientation économique du Québec (1943-....; 1961-1968)

Après tant d'années de gaspillage et d'exploitation, l'on songe enfin en 1943 à se doter d'un conseil qui verrait à une meilleure utilisation de nos ressources:

"Au Québec, la première apparition de cette préoccupation se manifesta par une législation sanctionnée le 23 juin 1943, instituant le Conseil d'orientation économique:

"Attendu que la fin de la présente guerre aura inévitablement de graves répercussions sur la vie économique de cette province par suite de la démobilisation des armées et de la désaffectation des usines de guerres;

Attendu qu'il importe de prévoir dès maintenant les mesures les plus appropriées pour orienter dans tous les domaines l'activité économique appropriée pour orienter de façon à assurer non seulement le retour à la vie normale, mais aussi une utilisation plus rationnelle et plus complète de nos ressources agricoles, forestières,

minérales et industrielles;”

Le C.O.E.Q. était un organisme consultatif. Il avait pour mission de faire des recherches, des études, des commissions d'enquêtes, etc. en collaboration avec le gouvernement fédéral et les autres provinces. De plus, il était chargé de l'élaboration d'un programme d'utilisation de la main-d'oeuvre qui serait disponible à la fin de la guerre. L'application de cette loi relevait du Premier Ministre M. Joseph-Adélard Godbout. Avec la reprise du pouvoir par l'Union Nationale, sous la direction de M. Maurice Duplessis en 1944, les activités de ce Conseil s'éteignirent et celui-ci passa aux oubliettes. C'est de nouveau sous la bannière de la Fédération Libérale du Québec, dirigée par M. Jean Lesage en 1961 que nous retrouvons le Conseil d'Orientation Economique du Québec”. (23)

Mais ce n'est qu'en 1961 que ce conseil devient vraiment efficace (mieux vaut tard que jamais!). En 1968, ce conseil disparaîtra pour laisser la place à l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ).

Conseil d'orientation économique de la Gaspésie

En 1944, soit un an après la création du COEQ, les gaspésiens souhaitent la mise sur pied d'un conseil régional qui verra sur place à coordonner les efforts des gens et organismes désireux de s'en sortir (enfin!). Malheureusement, ce désir ne s'est pas réalisé malgré l'encouragement des bien pensants de l'époque, dont nul autre que M. Robert Rumilly:

“La nécessité d'un certain nombre de grandes mesures, pour le développement de la Gaspésie, ressort nettement de notre enquête. Certaines de ces mesures relèvent de l'Etat fédéral, d'autres de l'Est provincial, d'autres encore de l'initiative privée. Pour les obtenir, pour les réaliser, et surtout pour les coordonner, certaines conditions paraissent nécessaires, à commencer par le concours persévérant de tous les intéressés.

La création d'un organisme permanent nous semble utile, et peut-être indispensable (...)

Il y faut un groupement constitué sur la base régionale. Et cette nécessité nous paraît plus forte en Gaspésie qu'ailleurs, en raison du caractère nettement délimité de cette région et de la diversité de ses ressources et de ses besoins.

Un conseil économique de la Gaspésie possédera la compétence et l'influence voulues pour présenter de légitimes requêtes au Conseil d'orientation économique de la province. Et celui-ci, de son côté, sera sûrement très heureux d'avoir sa besogne aussi bien préparée. Il voudra consulter le conseil régional” (24)

Conseil d'orientation économique du Bas Saint-Laurent: 1956-67

En 1949, le Conseil central de Rimouski de la CTCC (aujourd'hui CSN) souhaite la mise sur pied d'un organisme qui verra à rassembler ceux que le développement de la région préoccupe. L'extrait suivant en témoigne:

“Le secrétaire communique à l'assemblée les informations qu'il a transmises au comité exécutif concernant la formation possible d'un comité d'orientation économique du Bas St-Laurent, lequel serait composé de représentants des comités d'orientation économique locaux et les comités locaux seraient composés de représentants des comités d'orientation économiques de chacune des associations de la localité et de représentant du conseil municipal. Tous ces conseils auraient pour mission de coordonner les efforts en vue du développement économique qui s'impose dans notre région pour y prévenir le chômage, y amener de nouvelles industries, voire à ce que la région ait l'énergie électrique nécessaire aux industries présentes et futures et pour hâter l'exécution de travaux publics qui s'imposent dans la région.

Le secrétaire est autorisé à faire toute la publicité nécessaire à ce sujet de voir à ce que l'idée fasse son chemin.

Proposé par conf. F.X. Legaré, secondé par conf. J. Adalbert Canuel et unanimement résolu que le C.C.R. fasse siennes les idées émises par le secrétaire et qu'il invite les syndicats affiliés à nommer immédiatement leur propre comité d'orientation économique.” (25)

L'idée d'un conseil d'orientation économique sera propagée par les journaux (voir article ci-dessous) au début de l'année 1950, relancée au congrès de la Jeune Chambre en 1951, presque réalisée en 1953, reprise en 1955 (voir l'extrait d'une conférence prononcée par M. Maurice Lamontagne, aujourd'hui sénateur), et enfin réalisée en 1956.

“Pourquoi rester sur un volcan?”

La population de la région du Bas St-Laurent est présentement sur un volcan au point de vue industriel et économique. Suggestions pratiques pour corriger cette situation.

Un groupe d'hommes d'affaires de plusieurs localités de la région se réunissent le 18 décembre 1949 à Rimouski pour étudier la situation de l'avenir économique de la région du Bas St-Laurent.

Depuis longtemps, il est question dans la région d'avoir un comité industriel à tel ou tel endroit. La ville de Rimouski a eu, il y a deux ans, un Syndicat d'Expansion Industrielle qui malheureusement n'a pas donné de résultats malgré le dévouement de ses directeurs. L'Echo du Bas St-Laurent rapportait dans son édition du 7 décembre ce qui suit sous le titre: “Un Comité industriel à Rimouski”: “Afin de remplacer un organisme qui n'a pas donné satisfaction dans le passé, nous songeons sérieusement à former un comité industriel à Rimouski...”

La Chambre de Commerce des Jeunes a à son programme la formation d'un comité du même genre. Plusieurs autres associations et le public en général déplorent l'absence presque totale d'industries dans la région.

Après avoir étudié longuement la question sous tous ses angles lors de la réunion qui a été tenue le 18

décembre 1949, les hommes d'affaires en sont venus aux conclusions suivantes:

Le problème a de multiples aspects d'une particulière importance et dont la fin première qui est recherchée est de trouver de l'emploi à la main d'oeuvre de la région et aux jeunes qui y poussent. Donc, la population ne veut pas l'industrie pour l'industrie, mais l'industrie pour ce qu'elle apporte avec elle; l'embauchage de la main-d'oeuvre, une plus grande stabilité pour la population et une sécurité plus complète pour les familles." (26)

"A mon avis, tant que le Bas St-Laurent ne présentera pas un front uni, tant qu'il ne sera pas prêt à une action collective en vue d'objectifs communs, il ne réussira pas à résoudre ses problèmes économiques. Puisque la solution de ces difficultés dépend d'abord et surtout de l'initiative locale et puisqu'il s'agit d'élaborer un plan d'action collective, pourquoi ne songerait-on pas à créer un Conseil Economique du Bas St-Laurent. Toutes les municipalités et les groupements privés devraient en faire partie et lui verser des contributions en vue de lui assurer un personnel restreint mais compétent. Il faut se rappeler à ce propos que trop d'initiatives de ce genre ont été abandonnées sans avoir donné de résultats parce qu'elles dépendaient uniquement de la bonne volonté. Ce Conseil pourrait également bénéficier à l'occasion des services des experts gouvernementaux. Je suis persuadé qu'un tel organisme, éclairé par des études concrètes et représentant toute la région pourrait contribuer très efficacement à assurer le progrès économique du Bas St-Laurent." (27)

Un feuillet publicitaire publié par le Conseil d'orientation économique du Bas Saint-Laurent (COEB) en explique les buts, l'organisation et les réalisations éventuelles:

LE CONSEIL D'ORIENTATION ECONOMIQUE DU BAS SAINT-LAURENT

Buts:

1. Unir toutes les forces économiques de la région;
2. Orienter et favoriser le développement économique de la région en fonction de ses ressources naturelles, de sa situation géographique et de son facteur humain, afin de lui assurer une prospérité réelle et durable;
3. Représenter cette même région auprès de qui de droit dans le domaine économique, quand il s'agit de questions régionales.

Les membres:

Les membres du Conseil d'Orientation Economique du Bas Saint-Laurent peuvent être:

- les municipalités,
- les conseils de comté,
- les industries,
- les commerces,
- les services
- les associations économique-spéciales à caractère régional,
- enfin, tout groupement ou corporation économique ou économique-social.

Chaque membre a droit à 2 représentants au Conseil.

Dates importantes:

- 1953: le 20 juillet: Formation d'un Conseil provisoire.
- 1956: le 19 février: autre Conseil provisoire.
- 1956: le 26 mai: Fondation du Conseil actuel.
- 1957: le 23 mars: enregistrement des lettres patentes.

Le COEB est donc un organisme régional composé d'institutions-membres et dirigé par un Exécutif et un Conseil d'Administration représentant tous les secteurs de l'économie et toutes les parties de la région.

L'Economie du Bas Saint-Laurent doit être orientée en tenant compte de notre situation géographique, de nos ressources et de notre capital humain. Sur quoi repose notre avenir: sur la petite, la moyenne et la grande industrie basée sur l'agriculture et la forêt, sur l'organisation de nos moyens de transport; sur le renforcement de nos commerces et de nos services publics, sur nos relations avec la Côte Nord? Autant de domaines qui requièrent une orientation méthodique.

Les activités du Conseil d'Orientation s'inscrivent dans le cadre suivant: l'étude, les recherches, la publicité, la représentation, l'agriculture, la forêt, les mines, le commerce, le transport, les services publics, le tourisme, etc. L'activité du Conseil vise à la plus grande prospérité de notre région, à son plein épanouissement économique.

Le Conseil d'Orientation Economique groupe cinq comtés provinciaux qui forment la région économique du Bas Saint-Laurent. Afin d'assurer une représentation équitable pour chacun des comtés, un nombre égal d'administrateurs est élu pour chacune des zones suivantes: comté de Rivière-du-Loup, comté de Témiscouata, comté de Rimouski, comté de Matapédia, comté de Matane. (28)

Le COEB s'est surtout fait connaître par des études sur certains problèmes économiques de notre région. Les principales études sont:

Yves MARTIN **Etude démographique du Bas Saint-Laurent**, 1959, 129 p. plus annexes.

Pierre CAMU, **Problèmes des transports dans la région du Bas Saint-Laurent**, 1960, 121p.

Yves DUBE et Jean-Marie MARTIN, **Problèmes d'agriculture dans la région du Bas Saint-Laurent**, 1963, 278p.

La fédération économique de la Gaspésie

La fédération économique de la Gaspésie était en quelque sorte le pendant gaspésien du COEB. La fédération regroupait des conseils municipaux, des chambres de commerce, des coopératives et quelques syndicats. Ses réalisations concrètes se limitent presque exclusivement à la production d'un mémoire fort bien étayé qui a été présenté au premier ministre de l'époque, Jean Lesage. Ce mémoire formulait neuf requêtes précises. Une de ces requêtes demandait "une enquête économique générale sur la Gaspésie." (29)



• PAGE QUATRE

L'AXE MONT-JOLI RIMOUSKI modele pour le Canada

LE RIAN

\$45 millions seulement
pour l'exercice 1970-71

• PAGES 4 ET 17



COMPLET

aide-
memoire
pour
les
electeurs

• PAGE 20

Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec: 1963-1966

Afin que l'expérience du BAEQ puisse se réaliser, le gouvernement du Québec encouragera le COEB à mettre sur pied un organisme semblable pour la Gaspésie: ce fut le Conseil régional d'expansion économique de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine (CREEGIM), mis sur pied le 9 juillet 1963.

La même année, le COEB et CREEGIM s'associent pour former le Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (BAEQ). Cet organisme devait, à partir de l'étude de la réalité, proposer des objectifs de développement afin de sortir notre région de son infériorité économique. On étudia beaucoup, on proposa, mais on réalisa peu! Un résumé des grands objectifs du plan nous fera mieux apprécier l'écart entre les espoirs et la réalité:

LE PLAN DE DEVELOPPEMENT

“C'est une logique de développement qui sert d'encadrement à des politiques, des programmes, des projets et des recommandations dont la réalisation est susceptible d'assurer à la région considérée un niveau de bien-être comparable à celui du Québec dans son ensemble.

Les objectifs:

L'objectif global: rattraper le reste du Québec. On l'envisage à court terme (“l'horizon 1972”) et à long terme (“l'horizon 1982”).

Il se concrétise, en termes de développement, en 6 objectifs particuliers:

- 1- Modernisation des secteurs de base traditionnels:
 - la FORET
 - L'AGRICULTURE
 - Les PECHES
- 2- Création d'activités dynamiques nouvelles:
 - Le TOURISME
 - L'INDUSTRIE et
 - Les MINES
- 3- Valorisation de la main-d'oeuvre.
- 4- Etablissement d'un cadre institutionnel de planification et de participation.
- 5- Eclosion d'une conscience régionale.
- 6- Structuration rationnelle de l'espace régional.

L'élaboration progressive du Plan

Le Plan est le résultat du travail collectif entrepris par le BAEQ de juillet 1963 à juillet 1966, au cours duquel à des recherches interdisciplinaires spécialisées s'ajoutait la participation active de la population.

- La définition d'une problématique du développement en a été l'étape théorique initiale. Il fallait préciser le cadre de références (concepts de base et postulats fondamentaux) et fixer les objectifs théoriques.
- La programmation technique du développement, s'appuyant sur les recherches et la participation de la population, s'est établie à l'aide de l'Esquisse du Plan (parue en 1965, un an avant le Plan) qui a été l'instrument principal des organismes de consultation.
- Le Plan actuel a été élaboré à partir des appréciations et des critiques des objectifs proposés dans l'Esquisse.

L'origine du Plan: le BAEQ

La création du BAEQ est la résultante des efforts d'une population régionale de plus en plus consciente de ses problèmes de développement économique et social, et de la préoccupation des gouvernements de planifier le développement des régions qui ne participent pas à la croissance générale du pays.”

Le BAEQ, fondé en juillet 1963 et dont l'existence juridique a pris fin en juillet 1966, était une compagnie privée sans but lucratif, composée de directeurs-actionnaires nommés par les deux Conseils économiques régionaux du territoire-pilote: le COEB (Conseil d'orientation économique du Bas St-Laurent) et le CREEGIM (Conseil régional d'expansion économique de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine).

Cette compagnie a reçu du ministre de l'Agriculture du Québec, négociateur de la loi ARDA (Aménagement rural et développement agricole), d'où proviennent les fonds, le mandat précis d'élaborer et de présenter pour 1966 un plan directeur d'aménagement du territoire-pilote avec participation de la population.

Au point de vue administratif, le BAEQ se référait donc au ministère de l'Agriculture du Québec; quant à ce qui touchait les données scientifiques et techniques il se référait au CPAR (Comité permanent d'aménagement des ressources), organisme interministériel du gouvernement québécois.

L'utilisation du Plan

Le Plan n'est ni fermé, ni statique, c'est une “toile de fond”.

Il ne peut être définitif (et ne veut pas l'être). Par contre, il constitue un instrument de travail fort utile au début d'un processus continu et sans cesse remis en question: la planification.

Dans quelque 1,800 pages du Plan, environ 1,000 sont de nature technique (explication des programmes et projets). Cependant, la logique interne se dégage facilement de la mécanique des projets concrets.” (30)

Comité de liaison de l'Est du Québec (COLEQ), 1966-1967.

“Devant l'échec des démarches en vue de créer, dès la session de 1966, une structure d'exécution du Plan, il fut convenu de mettre sur pied un organisme, appelé Comité de Liaison de l'Est du Québec, pour assurer la transition entre le BAEQ et le futur organisme d'exécution du Plan.

Le mandat du Comité de Liaison était “d'informer la population sur le contenu du Plan et, éventuellement, sur les décisions que prendrait le gouvernement en vue de l'exécution de ce Plan, de collaborer avec les Conseils économiques régionaux à leur restructuration, d'agir comme trait d'union entre la région (représentée par le CREEGIM et le COEB) et le gouvernement au cours de la phase de “ballottage” du Plan au niveau gouvernemental; donc un rôle de liaison.” (31)

Conseil Régional de Développement de l'Est du Québec (CRDEQ)

Objectifs généraux

Promouvoir le développement économique et social de la population du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Participer à la planification économique régionale en se faisant le porte-parole des populations représentées par les Conseils de développement des territoires du Grand-Portage, de la Métiis, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Agir comme organisme de consultation auprès des gouvernements provincial et fédéral et plus particulièrement auprès des organismes de planification économique mis sur pied par ces gouvernements, tout en respectant les droits actuels et futurs des Conseils de développement des territoires de la région.

En association avec les Conseils de développement des territoires de la région, exécuter des tâches de consultation et d'animation auprès de la population régionale en vue de l'associer à la promotion de son bien-être collectif et à la planification économique régionale. (32)

Objectifs généraux... Résultats généraux?

Office de Développement de l'Est du Québec (1967-68) devenue plus tard l'**Office de Planification et de Développement du Québec — Région 01 (1968-....)**

Cet organisme assure le contrôle gouvernemental du développement. La Conférence administrative régionale de l'Est du Québec (CAREQ) est l'instance gouvernementale qui assure la coordination interministère dans l'élaboration des projets.

Le Rapport Martin-Higgins-Raynault (1970)

Ce rapport constitue la réponse technocratique à tous nos problèmes de développement régional: favorisons la métropole au détriment des régions périphériques. Jugez-en!

“A nos yeux, l'orientation fondamentale étant de concentrer les efforts sur l'espace économique de Montréal, les autres régions doivent être considérées comme des régions de croissance dont l'avenir dépend, premièrement de leur capacité à exploiter les changements dans la demande mondiale et deuxièmement de leur intégration progressive dans les circuits en partance de Montréal. (...)

En attendant, une sagesse élémentaire pourrait être de reconnaître et d'admettre franchement qu'il n'y a pas d'autre pôle de développement au Québec que Montréal et aucun pôle de croissance — au sens où nous l'avons défini précédemment — qui soit vraiment fort, à l'exception de Sept-Îles. En d'autres termes, on ne peut pas raisonnablement espérer qu'un investissement dans une ville autre que Montréal élève plus que proportionnellement le niveau moyen de revenu et d'emploi dans la province. Il est douteux qu'une autre ville soit même un pôle de croissance faible. Un investissement

dans une autre aire métropolitaine élèvera le revenu per capita de sa zone en attirant des gens de l'aire métropolitaine beaucoup plus que par les effets d'entraînement sur la zone elle-même. Il est concevable que dans des régions particulièrement en retard, un tel processus réduise encore le revenu per capita de ceux qui restent à la campagne, dans les villages ou les petites villes. Et si personne, sauf les personnes âgées, les malades, les gens insuffisamment éduqués et les enfants demeurent dans les régions périphériques, il est évident que le revenu moyen en dehors de la ville va diminuer.” (33)

Rapport Métra (1971)

Le rapport Métra est une analyse lucide de nos problèmes qui débouche sur des solutions très controversées. Les problèmes perçus en 1971 sont toujours présents, mais existent-ils des solutions moins radicales?

- “L'Est du Québec est géographiquement **marginal**.
- La **population** ne pourra que **rester stable ou même diminuer** tant que l'économie sera essentiellement basée sur l'exploitation des ressources.
- Le passage de l'agriculture de colonisation à l'exploitation intensive et à la première transformation dans les secteurs de la forêt, des mines et de la pêche amène **les activités sur la côte** et laisse l'intérieur sans vie économique; l'occupation de l'espace rural est mise en cause.
- **Les entreprises d'exploitation** des ressources dépendent principalement de l'extérieur et sont parfaitement juxtaposées les unes aux autres, elles ne sont pas **intégrées à la région**.
- Industries et **services spécialisés ne sont pas attirés** dans cette région isolée où les entreprises de ressources se servent à l'extérieur.
- Sans services importants, sans concentration spatiale des entreprises, les centres se développent peu et n'attirent pas d'autres services et industries, il ne se crée **pas d'armature urbaine**.
- La région est nettement coupée en **deux sous-régions** (est ou ouest) de structures très différentes.
- Avec une population à basse densité, une économie peu structurée et une faible armature urbaine, la région est **désintégrée**. Un investissement n'a qu'un impact ponctuel, une intervention a peu de répercussion sur le tissu socio-économique relâché. La région n'a pas prise sur son développement.

Les orientations d'aménagement de la région posent le problème de sa situation dans le reste du Québec; les alternatives extrêmes sont:

- La région est une entité susceptible d'un certain développement autonome: une création massive d'emplois dans les industries foot-loose est alors nécessaire pour équilibrer la structure économique et maintenir la population.
- Le territoire-pilote n'est qu'une partie de l'entité provinciale, ou plus exactement des parties, car il existe en fait deux régions bien différentes, celle de l'Ouest et celle de l'Est. Chaque partie fournit alors une certaine activité (exploitation des ressources, centre de service et de formation, zone touristique, etc...) qui s'intègre dans le tout provincial, et l'équilibre économique régional n'a pas vraiment de sens. Dans cette perspective, l'effort nécessaire pour attirer l'industrie

foot-loose se justifie peu, et l'émigration de la population vers des zones où le développement économique est plus facile est normale.

Claude Aubut,
Richard Dubé et
collaboration spéciale

Sans pouvoir nous prononcer sur cette alternative, nous voulons souligner les orientations essentielles qui se dégagent de l'étude. Rappelons une fois encore le fait essentiel dans la vie régionale qui nous semble conditionner les orientations à prendre: l'exploitation des ressources qui était de nature extensive (agriculture, petites scieries, pêche côtière) devient intensive (mines, moulins à papier, complexe de pêche...).

Les conséquences logiques sont:

- **Définir un nouveau mode d'occupation de l'espace rural** d'environ 30 localités habitées par 35,000 personnes est nécessaire immédiatement; et dans un avenir proche pour environ autant d'autres localités. Les trois ministères les plus concernés, MAC, Terres & Forêts, Tourisme Chasse & Pêche, en collaboration avec l'OPDQ et les ministères des services, doivent définir quel niveau d'activité économique est justifié dans l'espace rural par les ressources locales et quel mode d'habitat correspondant est souhaitable.

- **Renforcer ou créer une armature urbaine**, c'est-à-dire éviter une urbanisation désordonnée et coûteuse, tout en promouvant des villes capables d'attirer services et industries. Concrètement, cela signifie:

- Le respect, dans l'implantation des équipements publics, d'une hiérarchie urbaine à trois niveaux.
- Un effort particulier dans le Témiscouata et la sous-région Est pour regrouper les services dans les centres de la hiérarchie.
- La création d'une voie rapide desservant Gaspé et les villes de la Baie des Chaleurs.

- **Proposer un programme volontaire de relocalisation.** La décroissance de population des localités marginales et l'émigration hors de la région représentent une migration de population d'environ 12,000 personnes par an. Le programme de relocalisation peut faciliter et accompagner ce vaste mouvement pour qu'il contribue positivement à l'aménagement.

A ces trois orientations fondamentales nous ajouterons la mise à jour et l'utilisation des outils de la planification:

- On ne peut promouvoir et orienter le développement économique de la région sans un plan; ceci signifie **mettre à jour le plan économique et l'utiliser pour le choix annuel des projets à exécuter.**

- Aménager l'espace c'est créer les conditions favorables au développement économique; il faut donc ordonner les moyens d'agir sur la dimension spatiale. Cela signifie d'abord **se doter des outils de reconnaissance et d'orientation que sont les schémas d'aménagement (sectoriel ou général, à grande ou petite échelle, mais coordonnés entre eux), ensuite accepter de définir beaucoup plus systématiquement des interventions dont les modalités (droit à subvention, autorisation ou interdiction, etc...) varient suivant le lieu d'application.** (34)

1. Mgr Jean Langevin: **Mandements, lettres pastorales, circulaires de Mgr Jean Langevin et Statuts synodaux du diocèse de Saint-Germain de Rimouski**, vol. 2: de mai 1878 à mai 1887, p. 58.
2. Mgr Jean LANGEVIN: **Mandements, lettres pastorales, circulaires de Mgr Jean Langevin et Statuts synodaux du diocèse de Saint-Germain de Rimouski**, vol. 2: de mai 1878 à mai 1887, p. 59.
3. Mgr Jean Langevin: **Mandements, lettres pastorales, circulaires de Mgr Jean Langevin et Statuts synodaux du diocèse de Saint-Germain de Rimouski**, vol. 2: de mai 1878 à mai 1887, p. 59.
4. Jean C. L'ANGELIER: **Esquisse sur la Gaspésie**, Lévis, Mersure et Cie, 1884, pp. 99-100.
5. C.E. D'AMOURS: **Description d'une partie du plateau intérieur des Alléghanies**. Québec, document de la session (no 69), 1890, p. 56.
6. Arthur BUIES: **La vallée de la Matapédia**. Québec, Léger Brousseau, éditeur, 1895, pp. 9-10.
7. Arthur Buiès: **La vallée de la Matapédia**. Québec, Léger Brousseau, éditeur, 1895, pp. 51-52.
8. Alfred PELLAND: **La région Matane-Matapédia**. Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1912, p. 14.
9. Alfred PELLAND: **La région Matane-Matapédia**. Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1912, p. 112.
10. Alfred PELLAND: **La Gaspésie. Esquisse générale**. Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1914, p. 15.
11. Hormidas MAGNAN: **Le guide du colon**. Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1927, pp. 65-66.
12. Hormidas MAGNAN: **Le guide du colon**. Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1927, p. 69.
13. Hormidas MAGNAN: **Le guide du colon**. Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1927, p. 79.
14. Mgr Georges COURCHESNE: **Mandements et Circulaires**. Vol. 1: mai 1928 à janvier 1930, p. 73.
15. Mgr Georges COURCHESNE: **Mandements et Circulaires**. Vol. 1: mai 1928 à janvier 1930, pp. 74-75.
16. Mgr Georges COURCHESNE: **Mandements et Circulaires**. Vol. 1: mai 1928 à janvier 1930, p. 75.
17. Mgr Georges COURCHESNE: **Mandements et Circulaires**. Vol. 1: mai 1928 à janvier 1930, pp. 227-228.
18. Jean-Baptiste COTE: "Le chantier et la colonisation", **Echo du Bas Saint-Laurent** 1er septembre 1922, p. 1.
19. Raoul BLANCHARD: **L'Est du Canada français**, vol. 1. Masson et Beauchemin, éditeurs, 1935, pp. 104-105-106.
20. Esdras MINVILLE (sous la direction de). **Notre milieu. Aperçu général de la Province de Québec**. Montréal, Fides, 1942, p. 138.
21. A. MATTE "Possibilités industrielles de Rimouski". **Progrès du Golfe**, 31 décembre 1936, p. 9.
22. Joseph RISI: **Inventaire des ressources naturelles. Rapport général sur l'enquête faite dans les comtés de Gaspé-nord, Gaspé-sud et les îles de la Madeleine**. Québec, 1937, pp. 2-3.
23. C.R.D.E.Q. **Rapport d'étape du conseil d'orientation**. CRD 2115, p. 6-7.
24. Robert RUMILLY. **La Gaspésie**. Québec, Le Soleil, 1944, pp. 177-178-179.
25. (Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil Central de Rimouski du 18 décembre 1949. **Procès-verbaux du Conseil Central de Rimouski-CTCC, 1945-1975**, 662 p.
26. Juan ESPERATIO "Comité d'orientation économique régional". **Echo du Bas Saint-Laurent**, 12 janvier 1950, p. 11.
27. (Cité dans la causerie prononcée par M. J. Aurèle Bouchard, président du COEB à Rivière-du-Loup le 11 mars 1959 devant le conseil de ville et les conseils de comté de Rivière-du-Loup, Kamouraska et Témiscouata).
28. Reproduction intégrale d'un feuillet publié par le COEB.
29. Mémoire collectif présenté à l'Honorable Jean Lesage, premier ministre de la Province de Québec, et aux autorités provinciales par la Fédération économique de la Gaspésie, 1961.
30. Résumé du Plan du BAEQ.
31. CRDEQ — Dossier "Industrie". CRD 406a, p. 28.
32. Extrait des lettres patentes du CRDEQ, 1967.
33. Fernand MARTIN, Benjamin HIGGINS et André RAYNAULT. **Les orientations du développement économique régional dans la Province de Québec**, Ottawa, MEER, 1970, pp. 143-145.
34. **Rapport Métra sur l'aménagement de l'espace. Est du Québec, 1971-1976**. Métra Consultant Itée, 1971, pp. 85-86.